



Nouvelle charte graphique

Le premier numéro de l'année 2022 est l'occasion de lancer la nouvelle maquette du bulletin, élément clef de la nouvelle charte graphique.

L'édito du Maire

Je suis heureux de vous présenter la nouvelle maquette du bulletin municipal. L'équipe chargée de la communication, soucieuse de toujours mieux vous informer, souhaitait proposer un format plus agréable à lire, accessible et complet. J'espère que vous prendrez plaisir à le parcourir.

Nous sortons d'une période particulièrement éprouvante pour nos écoliers, leurs familles, les enseignants et les agents des services scolaires. Je tiens à remercier l'ensemble des équipes pour leur implication durant ces semaines difficiles. Elles ont proposé le meilleur accueil possible aux enfants. Les vacances vont permettre à tous, je l'espère, de se reposer et d'envisager la rentrée plus sereinement.

Après plusieurs échanges avec les utilisateurs des futurs locaux, l'architecte finalise les plans définitifs de la future école. Ceux-ci devraient nous être communiqués courant mars et je ne manquerai pas de vous les présenter dans un prochain bulletin. La consultation des entreprises qui réaliseront les travaux est programmée au printemps 2022 et le chantier devrait débuter début 2023.

Dans quelques jours ou semaines, de nouveaux secteurs de Chaniers vont devenir éligibles à la fibre. Ce sera notamment le cas de Chez Nattier, d'une partie de Chez Labbé, de Port Hublé, de Chez Perrineau, de Bourrut, de la Font du Loup, du Cluzeau, de la Grange et du chemin de la Grave. Il restera encore quelques villages et maisons non desservis. Le 8 mars prochain, le Conseil Départemental et Charente Maritime Très Haut Débit, l'organisme en charge du déploiement de la fibre, devraient nous communiquer des informations concernant le calendrier de raccordement.



Eric PANNAUD, Maire de Chaniers



Sommaire

2 Les actus

3 Institutionnel

3 Salon du livre et hommage
à Madame OSTANCIAUX

7 Chaniers,
en bref

4-5 Extraits des conseils
municipaux

8 Agenda

Les actus

Le théâtre des Borderies fait carton plein

La «soirée pyjama» du vendredi 28 janvier a déplacé plus de 100 personnes.

La salle des fêtes a vibré sous les rires et les applaudissements chaleureux d'un public venu oublier la morosité ambiante. Les comédiens de la troupe des Borderies étaient heureux, après 2 ans d'absence, de retrouver à Chaniers des spectateurs qui leur sont fidèles.

Le Comité d'Animation

Des nouvelles des Pêcheurs saintongeais

L'année 2022 se prépare pour les Pêcheurs Saintongeais et avec elle, les premiers empoisonnements effectués début février. Sur le secteur de Chaniers, 50 kilos de black-bass ont rejoint la Charente sur le nouveau parcours qui sera labellisé « Passion » en mars prochain. Celui-ci s'étend de la cale de mise à l'eau jusqu'au pont de Beillant.

Sur ce secteur comme sur l'ensemble de la Charente, il est rappelé que la fenêtre de capture du brochet est toujours en application. Deux brochets par jour peuvent être prélevés à condition que le gabarit soit compris entre 60 et 80 cm. Les autres prises doivent être systématiquement et immédiatement remises à l'eau.

2

Coupure d'électricité

En raison de travaux d'élagage à proximité du réseau électrique, une coupure est nécessaire jeudi 10 mars 2022, de 8h à 12h30 :

- rue et impasse de la Taillée
- route du Plessis
- chemin Terre Neuve
- route de la Font du Loup
- impasse de la Grande Roue
- rue des Prés
- chemin du Cluzeau
- route de Montroy



Tournée annuelle de conservation du cadastre

Le géomètre du cadastre, Gilles IRIART, est de passage sur la commune de Chaniers jusqu'à fin mars afin d'effectuer des vérifications en vue de la mise à jour du cadastre. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

9^e Salon du livre

Annulé en 2021 pour cause de pandémie, le 9^e Salon du Livre de Chaniers se déroulera les 2 et 3 avril 2022 à la salle des fêtes du bourg, près de la mairie.

Vous pourrez y rencontrer une trentaine d'auteurs régionaux (roman, poésie, jeunesse, BD ...) et échanger avec eux.

Une nouveauté pour cette édition : des élèves d'une école de manga d'Angoulême nous présenteront leur « art ».

Durant le salon, vous aurez la possibilité d'assister à cinq conférences données par des auteurs et des membres d'une association, tous présents sur le site.

Le samedi, en fin de journée, le Cercle des Amateurs de Curiosités (CAC 17) décernera le prix littéraire de la ville de Chaniers qui sera remis au lauréat par Monsieur Le Maire.

Nous vous attendons nombreux !

Entrée gratuite

A la salle des fêtes (près de la mairie)

Samedi 2 avril, de 14h à 18h

Dimanche 3 avril, de 10h à 12h et de 14h à 18h

Chaniers
Salles des fêtes de la mairie

9^{ème}
SALON
DU LIVRE

30 auteurs
animation
manga et
conférences

2 & 3
avril 2022

Samedi 14h-18h
Dimanche 10h-12h / 14h-18h

PROGRAMME
Plus de renseignements
sur le site de la mairie :
chaniers.fr
Respect des consignes sanitaires en vigueur



Notre doyenne nous a quittés

Dans la nuit du 31 janvier au 1^{er} février, Madame Paulette OSTANSIAUX, notre doyenne, nous a quittés soudainement. Sa fille et son gendre, ses voisins et amies, qui lui rendaient visite quotidiennement, n'avaient pas décelé, la veille, une quelconque faiblesse. Bien qu'âgée de 102 ans, elle avait néanmoins conservé une très grande autonomie, sa vitalité faisait l'admiration de tous et ses facultés intellectuelles étaient encore bien présentes. Dotée d'une personnalité extrêmement discrète, elle ne souhaitait pas que l'on parle beaucoup d'elle. Nous avons perdu, plus qu'une centenaire, une personne très attachante.

Au travers de ces quelques lignes, toute l'équipe municipale lui rend hommage.

Le Conseil Municipal

Extraits du conseil municipal du 20 janvier 2022

Présents : PANNAUD Éric, FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Annick, GIRARD Jean-Paul, ALIGANT Sylvie, BERTOT Jacques, PISSIER Gérard, BOTON Monique, SIAUDEAU Michel, TUFFET Francine, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, MACHEFERT VERDON Graziella, FOURNALES Sandrine, MORAUD Laurent, LATOUCHE Céline, WATTEBLED Stéphane, GIRAUDEAU Samuel, DAVID Claudia. Excusés ayant donné pouvoir : MONTALESCOT Éveline, CALVO Dominique, GAUDIN Christine, TREFFANDIER Nathalie, LE MENI Nadège, GUÉRIN Florian. Secrétaire de séance : ALIGANT Sylvie

Le procès-verbal de la séance du 8 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Stérilisation des chats errants

Monsieur le Maire expose que les communes doivent mener des campagnes de stérilisation des chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur. Ces opérations ont un coût élevé. Comme en 2021, il est donc proposé au conseil municipal un partenariat avec la fondation 30 millions d'amis et l'Ecole du chat libre. Il est proposé d'inscrire 700€ au budget pour réaliser la campagne 2022, ce qui représente des interventions sur 20 chats. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Décision du maire

Demande de subventions pour la mise en place d'aménagements relatifs à la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI).

Poste d'agent social principal de 2^e classe

Mme AUDOUIN BURET a été admise au concours d'agent social principal de 2^e classe. Il est proposé de créer ce poste à 17,5/35h afin de pouvoir nommer cet agent au 1^{er} avril 2022.

Le conseil municipal décide d'approuver les modifications du tableau des effectifs.

Ouverture de crédits

Monsieur le Maire explique qu'il convient d'ouvrir les crédits nécessaires à l'achat d'une faucheuse-débroussailluse d'un montant de 34320€ avant le vote du budget primitif 2022. En effet, le délai de livraison de 6 mois nécessite de passer commande rapidement. Les crédits seront inscrits au budget primitif 2022.

Projet d'aménagement rue des Sables et chemin des Potagers

La commune projette d'aménager la rue des Sables et le chemin des Potagers. De nombreuses études doivent être engagées au préalable. Elles sont du ressort du Syndicat Départemental de la Voirie. Ce dernier propose une convention pour les différentes missions qu'il doit assumer.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Recrutement d'un surveillant de baignade

Le site de la baignade va être remis en état début juin avec un apport de sable et l'installation de la cabane du surveillant.

Comme les années précédentes, les communes de Chaniers et Port d'Envaux partagent le temps de travail d'un surveillant de baignade. Il convient donc de créer un emploi saisonnier de maître-nageur sauveteur à temps non complet.

Le conseil municipal, favorable à cette proposition, mandate Monsieur le Maire pour signer le contrat de travail correspondant.

Recrutement de saisonniers pour le fonctionnement du bac

La commune de Chaniers exploite le bac mis à disposition par le Département. Une convention fixe les engagements de chacune des parties.

Comme chaque année, des agents doivent être recrutés pour assurer le fonctionnement du bac : 1 agent du 1^{er} avril au 31 octobre et 1 agent du 15 juin au 15 septembre.

Le conseil municipal mandate Monsieur le Maire pour recruter ces agents et signer les contrats de travail.

Extraits du conseil municipal du 7 février 2022

Présents : PANNAUD Éric, FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, FIAUD Annick, GIRARD Jean-Paul, ALIGANT Sylvie, BERTOT Jacques, PISSIER Gérard, BOTON Monique, SIAUDEAU Michel, TUFFET Francine, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, CALVO Dominique, GAUDIN Christine, FOURNALES Sandrine, MORAUD Laurent, DAVID Claudia.

Excusés ayant donné pouvoir : GRAVELLE Jean-Luc, MONTALESCOT Éveline, MACHEFERT VERDON Graziella, LATOUCHE Céline, WATTEBLED Stéphane, TREFFANDIER Nathalie, LE MENI Nadège, GIRAUDEAU Samuel, GUÉRIN Florian.
Secrétaire de séance : GRELET Annie

Le procès-verbal de la séance du 20 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité.

Convention 2022 avec la SPA

Depuis le 8 juillet 2019, la commune a confié la capture des animaux errants à la Société Protectrice des Animaux (SPA). La convention est renouvelée chaque année.

Le montant demandé est de 0,45€ par habitant soit 1651,50€.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la signature de la convention avec la SPA et accepte de verser la cotisation.

Protection des données

Monsieur le Maire explique au conseil municipal les grands principes du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) qui ont pour objectif d'encadrer et de protéger les données à caractère personnel.

Le conseil municipal approuve la mise en œuvre de la politique générale de protection des données à caractère personnel à compter du 1^{er} mars 2022 avec une publication sur le site internet de la commune et l'affichage en mairie.



Ouverture de crédits

Monsieur GIRARD explique au conseil municipal qu'il convient d'ouvrir une enveloppe de 150 000€ avant le vote du budget primitif 2022 afin de régler divers frais d'études liés au projet de construction de la nouvelle école (architecte et membres du groupement conjoint, relevés topographiques...).

Le conseil municipal valide l'ouverture des crédits à l'unanimité.

Débat d'Orientations Budgétaires 2022

Conformément à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les communes de plus de 3500 habitants sont tenues d'organiser un débat au sein de leur conseil municipal, sur les orientations à donner à leur budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen et le vote de celui-ci.

Les grandes orientations du budget primitif de 2022 sont détaillées au sein d'une note consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

Le conseil municipal prend acte de la communication de la note sur les orientations budgétaires pour 2022 et de la tenue du débat sur les orientations budgétaires relative à l'exercice 2022.

Acquisition d'une parcelle

Il a été proposé à la commune d'acquérir pour un euro symbolique la parcelle AZ 419 située 8 place de la Seigneurie.

Le conseil municipal donne un avis favorable à cette acquisition.

Subvention exceptionnelle à l'association les Aventuriers

La commune de Chaniers est sollicitée par l'association « Les Aventuriers » qui demande un soutien financier dans le cadre d'un projet de voyage au Futuroscope.

L'association a présenté un budget global de 923,20€ pour le déplacement de 18 jeunes. Ce prévisionnel couvre les entrées, le déplacement et les repas.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 150€.

Retrouvez l'intégralité des conseils municipaux en mairie ou sur le site internet de la mairie : <https://www.chaniers.fr/category/comptes-rendu/>

Le CCAS à votre écoute

Rappel à l'attention des personnes pouvant rencontrer des difficultés, ponctuellement ou au quotidien. Le CCAS peut les secourir en leur proposant des aides personnalisées. N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 05.46.91.88.84. Le CCAS est ouvert le mardi, de 9h à 12h et le jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Une écoute bienveillante et la plus grande discrétion sont assurées.

Le « Pass Culture » dès 15 ans

Depuis le 10 janvier 2022, le Pass Culture est élargi aux jeunes de 15 à 17 ans. Jusqu'ici, seuls les jeunes majeurs y avaient accès. S'offrir une séance de cinéma, acquérir le dernier tome de son manga préféré ou aller voir une exposition : ce sont autant d'activités qui vont bientôt pouvoir profiter à certains collégiens et aux lycéens avec l'extension du pass Culture.

Ainsi, les jeunes qui en font la demande peuvent bénéficier de :

- 20 euros l'année de leurs 15 ans
- 30 euros l'année de leurs 16 ans
- 30 euros l'année de leurs 17 ans

La somme allouée peut être reportée d'une année sur l'autre si elle n'est pas totalement dépensée. Infos : <https://pass.culture.fr>



Présidentielles : pensez à vous inscrire sur les listes électorales

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril 2022.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au mercredi 2 mars par téléprocédure et au vendredi 4 mars 2022 en mairie.

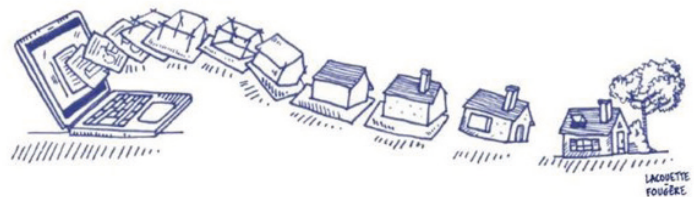
Les documents suivants sont à fournir pour toute inscription :

- le formulaire d'inscription
- un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Les démarches d'urbanisme en ligne

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les démarches d'autorisations d'urbanisme sont dématérialisées, que ce soit pour les professionnels (architectes, notaires, constructeurs...) ou les particuliers.

Vous pouvez désormais effectuer vos demandes en ligne 7j/7 et 24h/24 par le biais d'un guichet unique sur un portail dédié. Ce site internet permet de déposer les demandes d'urbanisme situées sur le territoire de la CDA de Saintes (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire...) de façon dématérialisée.



Pour déposer une demande en ligne

Rendez-vous sur : <https://ca-saintes.geosphere.fr/guichet-unique>

Après avoir créé un compte, vous pourrez saisir votre demande et joindre les pièces nécessaires à l'instruction du dossier.

Si vous rencontrez des difficultés pour déposer votre dossier par voie dématérialisée, un conseiller numérique de la CDA, Jim JOBLET, est à votre disposition au 06 37 13 16 73.



Chaniers, en bref

Clap de fin du Comité d'Animation

Au cours de l'assemblée générale du 11 février dernier, les membres du bureau du Comité d'Animation ont fait part de leur décision de « tourner la page » après 6 ans de responsabilités.

Si vous vous sentez l'âme d'un organisateur ou d'une organisatrice et que vous souhaitez participer à la vie de votre commune, n'hésitez pas à contacter Martine PISSIER au 06 74 80 87 43.

Elle vous transmettra toutes les informations nécessaires pour poursuivre ou mettre en place de nouvelles manifestations, comme l'avait fait l'ancienne équipe.

Le Comité d'Animation

Le point des services techniques

Alors que les travaux du nouveau bureau de Poste ont commencé avenue Charles de Gaulle, les travaux de réfection du mur d'enceinte du cimetière, en partie effondré lors des dernières inondations, se poursuivent.



Collecte des déchets

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
SAM 01	MAR 01	MAR 01	VEN 01	DIM 01	MER 01
DIM 02	MER 02	MER 02	SAM 02	LUN 02	JEU 02
LUN 03	JEU 03	JEU 03	DIM 03	MAR 03	VEN 03
MAR 04	VEN 04	VEN 04	LUN 04	MER 04	SAM 04
MER 05	SAM 05	SAM 05	MAR 05	JEU 05	DIM 05
JEU 06	DIM 06	DIM 06	MER 06	VEN 06	LUN 06
VEN 07	LUN 07	LUN 07	JEU 07	SAM 07	MAR 07
SAM 08	MAR 08	MAR 08	VEN 08	DIM 08	MER 08
DIM 09	MER 09	MER 09	SAM 09	LUN 09	JEU 09
LUN 10	JEU 10	JEU 10	DIM 10	MAR 10	VEN 10
MAR 11	VEN 11	VEN 11	LUN 11	MER 11	SAM 11
MER 12	SAM 12	SAM 12	MAR 12	JEU 12	DIM 12
JEU 13	DIM 13	DIM 13	MER 13	VEN 13	LUN 13
VEN 14	LUN 14	LUN 14	JEU 14	SAM 14	MAR 14
SAM 15	MAR 15	MAR 15	VEN 15	DIM 15	MER 15
DIM 16	MER 16	MER 16	SAM 16	LUN 16	JEU 16
LUN 17	JEU 17	JEU 17	DIM 17	MAR 17	VEN 17
MAR 18	VEN 18	VEN 18	LUN 18	MER 18	SAM 18
MER 19	SAM 19	SAM 19	MAR 19	JEU 19	DIM 19
JEU 20	DIM 20	DIM 20	MER 20	VEN 20	LUN 20
VEN 21	LUN 21	LUN 21	JEU 21	SAM 21	MAR 21
SAM 22	MAR 22	MAR 22	VEN 22	DIM 22	MER 22
DIM 23	MER 23	MER 23	SAM 23	LUN 23	JEU 23
LUN 24	JEU 24	JEU 24	DIM 24	MAR 24	VEN 24
MAR 25	VEN 25	VEN 25	LUN 25	MER 25	SAM 25
MER 26	SAM 26	SAM 26	MAR 26	JEU 26	DIM 26
JEU 27	VEN 27	VEN 27	MER 27	VEN 27	LUN 27
VEN 28	LUN 28	LUN 28	JEU 28	SAM 28	MAR 28
SAM 29		MAR 29	VEN 29	DIM 29	MER 29
DIM 30		MER 30	SAM 30	LUN 30	JEU 30
LUN 31		JEU 31		MAR 31	

JOURS EN JAUNE

Collecte emballages (sac/bac jaune)

JOURS EN BLEU

Collecte ordures ménagères (sac/bac noir)



Sortir vos bacs/sacs la veille du jour de ramassage après 19h.

Placer votre bac avec la poignée côté route si vous souhaitez qu'il soit collecté.

C'est nouveau à Chaniers

Old School Kréation, situé 57 rue de la Fauvette, est un garage moto, spécialiste des Harley Davidson et Buell

Coordonnées :

06 79 77 80 30

contact@old-school-kreation.com

<https://old-school-kreation.com>

Victime de violences conjugales, vous n'êtes pas seul(e)

Les violences conjugales peuvent être :

- psychologiques (humiliations, harcèlement...)
- physiques (coups, blessures...)
- sexuelles (viol, attouchements...)
- économiques (privation de ressources financières et maintien dans la dépendance)

En cas d'urgence, mettez-vous à l'abri.

Appelez le 17 (police et gendarmerie) ou envoyez un SMS au 114.

Ces numéros d'urgence sont gratuits et peuvent être composés à partir d'un téléphone fixe ou portable, même bloqué ou sans crédit.

Autres contacts

- la plateforme de signalement des violences arretonslesviolences.gouv.fr

Vous pouvez échanger avec des policiers ou des gendarmes spécialement formés aux violences sexistes et sexuelles qui peuvent déclencher des interventions. Anonyme et gratuit, tchat accessible 24h/24 et 7j/7.

À tout moment, vous pouvez quitter rapidement le tchat et l'historique de discussion pourra être effacé de votre ordinateur, téléphone ou tablette.

- 3919, le numéro d'écoute, d'information et d'orientation

Anonyme et gratuit, il est accessible depuis un poste fixe et un mobile. Ce n'est pas un numéro d'urgence.



Le carnaval des enfants - 05/03

L'association des parents d'élèves de Chaniers vous donne rendez-vous samedi 5 mars au stade de la Touche à 14h30 pour le départ de la déambulation (atelier maquillage à 13h30 - 1€).



Bourse à l'enfance 13/03

Rendez-vous le dimanche 13 mars 2022, de 9h à 18h, à la salle des fêtes (4€ le mètre linéaire). Plus d'infos auprès de Madame PORTEAUD au 06 12 62 47 31



Duo Nitescence 18/03

Le Conservatoire de Musique et de Danse de Saintes propose un concert gratuit du Duo Nitescence (guitare et violoncelle), dans la salle des fêtes, samedi 18 mars à 20h30. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.

Flash patrimoine aux flambeaux à 19h15.

Pharmacies de garde

Du 28/02 au 6/03 : Pharmacie DEVANNE à Bord

Du 7 au 13/03 : Pharmacie MENZ à Chaniers

Du 14 au 20/03 : Pharmacie GIBOIN à Saint Césaire

Du 21 au 27/03 : Pharmacie PALADIN - BRETON à Tonnay Boutonne

Du 28/03 au 3/04 : Pharmacie PERRAULT à Saint Savinien

Numéros d'urgence

Médecin du SAMU : 15 / Véhicule Sanitaire Léger : 05 46 91 11 99 ou 06 07 85 06 20

CCAS : 05 46 91 88 84

Permanences sur rendez-vous mardi de 9h à 12h / jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Police municipale : 06 08 61 08 57 / Gendarmerie : 05 46 93 01 19